

CHERS ADMINISTRÉS,

Nous devons faire face à une situation inédite et particulièrement difficile.

En effet depuis le 17 mars midi, l'ensemble de la population est invité à rester en priorité à son domicile.

Nous avons conscience des difficultés rencontrées dans vos vies respectives.

Par précaution, les équipements municipaux seront fermés au public, et ce jusqu'à nouvel ordre.

Une cellule de crise est mise en place pour venir en aide à tous ceux d'entre vous qui se trouveraient en difficulté.

Vous trouverez, ci-joint, un exemplaire d'attestation de sortie, les consignes de sécurité préconisées et les actions mises en place par la cellule de crise.

Nous devons, collectivement, être responsables et bienveillants, nous comptons sur vous.

Veillez croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de ma considération.

Le Maire

L. DELAGE



DECISIONS PRISES PAR NOTRE MUNICIPALITE

Dans le respect des consignes sanitaires, une réunion s'est tenue samedi 21 mars, en présence de Delage L, André L, Delas MJ, Rouzier O, et Passerieux P, Bernateau JC étant excusé.

A l'unanimité, les actions mises en place sont les suivantes :

Mairie fermée au public jusqu'à nouvel ordre, mais présence d'un agent pour répondre aux demandes (frappez à la vitre de la porte).

Permanence téléphonique d'un seul agent du lundi au vendredi de 9h à 12 h au **05.53.51.27.11**

Urgences téléphoniques des élus du lundi au vendredi de 12 h à 18 h et samedi et dimanche de 9 h à 18 h au **06.72.81.38.14**

Des **attestations de déplacement** seront fournies à la demande.

Le **marché du vendredi** sera interrompu jusqu'à nouvel ordre.

Le **Centre Municipal de Santé** reste ouvert le matin sur rendez vous pour les consultations de médecine et dentaires et l'après midi, pour des personnes présentant des symptômes du coronavirus.

Une **entre aide aux personnes** ne pouvant se déplacer sera assurée à la demande.

Si vous rencontrez un problème pratique lié à la situation actuelle, contactez l'un des numéro indiqué ci dessus.